

**VENTE SUR PUBLICATIONS JUDICIAIRES** immobilières

**Affaire : DIRECTION REGIONALE DES FINANCES  
PUBLIQUES LIMOUSIN CHARENTES ET DU  
DEPARTEMENT DE LA GIRONDE – SUCCESSION  
COSSEVIN**

**Immeuble sis à Paris 75006, 67 rue Notre Dame des Champs  
Lots n°577, 319 et 938**

**Audience d'adjudication du 19 novembre 2020 à 14 h  
RG 20/00197**

**Maître Valérie DESFORGES  
ADEMA AVOCATS (A0540)  
Avocat poursuivant**

**DIRE AUX FINS D'ANNEXER  
LE QUESTIONNAIRE ADRESSE AU SYNDIC**

**L'AN DEUX MILLE VING ET LE 15 Octobre**

Au Greffe du juge de l'exécution du Tribunal Judiciaire de Paris, et par devant nous Greffier a comparu Maître Valérie DESFORGES, Avocat au barreau de Paris, et celui de la Direction Régionale des Finances Publiques Limousin Charentes et du Département de la Gironde agissant en qualité de curateur à la succession vacante de Madame Simone Germaine Marie Gabrielle COSSEVIN

Lequel a dit :

Qu'il annexait ci-après le questionnaire adressé au syndic le Cabinet LA PAGERIE le 11 septembre 2020 auquel il n'a pas été apporté de réponse.

Que l'adjudicataire devra faire son affaire personnelle de cette situation sans aucun recours possible contre le poursuivant ni l'avocat poursuivant.

Et a ledit Maître Valérie DESFORGES, avocat au barreau de Paris, annexé lesdits renseignements et signé avec nous Greffier.

Sous toutes réserves et ce sera justice.

ADEMA AVOCATS  
18 rue Drouot  
75009 PARIS  
Tel: 01.84.25.29.10  
Fax: 01.84.25.29.19  
Palais: A 0540

**SDC 67 rue Notre Dame des Champs**  
c/o Cabinet LA PAGERIE  
38 rue de Liège  
75008 PARIS

Paris, le 11 septembre 2020

**Lettre RAR n°1A 180 301 2902 8**

**N/Réf. : 19000096 - SERVICE DES DOMAINES SUCCESSION COSSEVIN**

**V/REF : Immeuble sis 67 rue Notre Dame des Champs 75006 Paris**  
**Lots n° 577, 938 et 319 Succession non réclamée de Madame Simone**  
**COSSEVIN**  
**Adjudication du 19 novembre 2020**

Madame, Monsieur

A la requête de la DIRECTION DES FINANCES PUBLIQUES D'AQUITAINE ET DU DEPARTEMENT DE LA GIRONDE, je poursuis la vente sur licitation des lots n°577, 938 et 319 de la copropriété de l'immeuble sis 67 rue Notre Dame des Champs 75006 Paris ayant appartenu à Madame Simone COSSEVIN.

Je vous demande de m'adresser un état daté qui, en vue de l'information des parties et, le cas échéant, des créanciers inscrits, indique pour le lot considéré et sous réserve de l'apurement des comptes :

- A- Les sommes qui correspondent à la quote-part du copropriétaire intéressé :
- Dans les charges dont le montant n'est pas encore liquide ou devenu exigible à l'encontre du syndicat ;
  - Dans les charges qui résulteront d'une décision antérieurement prise par l'assemblée générale mais non encore exécutée (travaux votés appelés mais non encore réalisés...)
- B- Eventuellement, le solde des versements effectués par le copropriétaire concerné à titre d'avance ou de provision, à quelque titre que ce soit, ainsi que les décisions de l'assemblée générale d'où résultent ces avances et provisions ;

18, rue Drouot - 75009 Paris  
Palais A0540

Tel : +33 (0)1 84 25 29 10

contact@adema-avocats.com  
www.adema-avocats.com

Fax : +33 (0)1 84 25 29 19

C- S'il y a lieu, le montant des charges restant dues à un titre quelconque au syndicat et leur justification ;

D- Le montant des charges afférentes au lot considéré, pour le dernier exercice approuvé et le dernier budget provisionnel voté.

Je vous remercie également de m'indiquer :

- Le montant du fond de roulement ;
- Le nom et les coordonnées de la compagnie d'assurance de l'immeuble avec le numéro de la police ;
- Si la copropriété a eu recours au Fond National d'Amélioration de l'Habitat ou à un éventuel emprunt.

D'autre part, l'article R1334-1 du Code de la Santé publique impose au syndicat des copropriétaires la recherche de présence d'amiante dans les parties communes de l'immeuble.

Je vous remercie de bien vouloir m'indiquer quelle est la situation de l'immeuble au regard de cette législation, et m'adresser copie des résultats des contrôles effectués et la description des mesures prises, en application des dispositions de l'article précité.

De la même façon, vous voudrez bien m'indiquer la situation de l'immeuble au regard des diagnostics parasitaires (termites) et me donner toutes précisions utiles pour la vente du lot ci-dessus désigné.

Votre réponse sera annexée au cahier des conditions de la vente à intervenir.

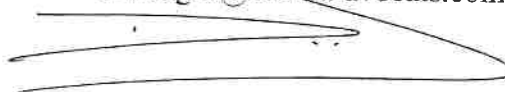
Restant dans l'attente de votre réponse,

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

**Valérie DESFORGES**

Avocat associé

desforges@adema-avocats.com



En provenance de :

39 rue de Louvois  
75003 PARIS



RECOMMANDÉ :  
AVIS DE RÉCEPTION  
AR 1A 180 301 2902 8



Donames Soc. Cassin Renvoyer à

FRAB

Présenté / Avisé le : 14/9/20  
Distribué le :

Je soussigné(e) déclare être

Le destinataire

Le mandataire

CNI / permis de conduire

Autre : . . . . .

Signature

(Préciser Prénom et NOM ou mandataire)

Signature facteur\*

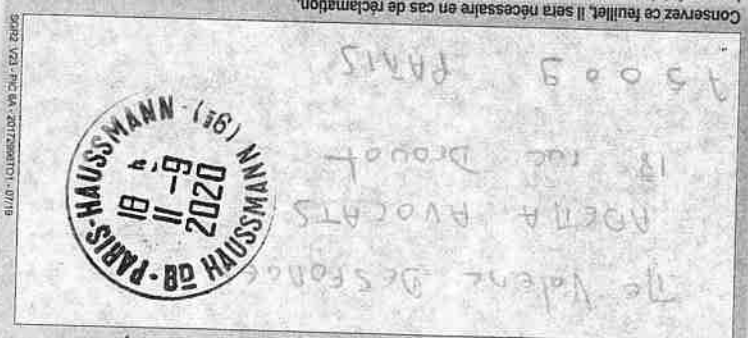
The Valence Desfontaines  
ADETA AVOCATS  
18 rue Drouot  
75009 PARIS



Pensez également à la Lettre recommandée en ligne, consultez [www.laposte.fr](http://www.laposte.fr)

Les conditions spécifiques de vente de la lettre recommandée sont disponibles dans votre bureau de poste ou sur le site [www.laposte.fr](http://www.laposte.fr).

Conservez ce feuillet, il sera nécessaire en cas de réclamation.



Expéditeur

RECOMMANDÉ AVEC AVIS DE RÉCEPTION

Numéro de l'envoi : 1A 180 301 2902 8



Niveau de garantie : 16 €  153 €  458 €

Date : CRBT

Prix : CRBT

Internet : [www.laposte.fr](http://www.laposte.fr) (consultation gratuite hors coût de connexion).

les particuliers, composez le 3631 (numéro non surtaxé).

les professionnels, composez le 3634 (0,24 € TTC/min à partir d'un téléphone fixe).

du vendredi de 8h à 19h et le samedi de 8h30 à 13h.

du vendredi de 8h30 à 19h et le samedi de 8h30 à 13h.

du vendredi de 8h à 19h et le samedi de 8h30 à 13h.

5 € TTC + prix d'un SMS).

SMS : Envoyez le numéro de la lettre recommandée au 6 20 80

des d'accès direct à l'information de distribution :

mandée ou le motif de non-distribution.

pourvez connaître, à tout moment, 24h/24, la date de distribution de votre lettre

vantages du service suivi :

Destinataire

PREUVE DE DÉPÔT  
À CONSERVER DAVANT EN

